



Ne pas s'arrêter lorsqu'un agent police fait signe

Par Momo1234

Bonjour,

Lors d'un séjour en Espagne, je n'avais pas vu qu'un agent situé sur un terre-plein central entre deux passages piétons m'avait demandé de m'arrêter. Il faisait passer les piétons à proximité d'une école. Ce n'est qu'après être passé que je l'ai compris et je me suis arrêté sur le bas côté quelques mètres plus loin, pensant qu'il s'agissait d'un contrôle de police et qu'il m'avait demandé de me rabattre sur le bas côté.

Mais il n'est pas venu jusqu'à moi, c'est alors que j'ai compris que j'aurai dû m'arrêter et que ce n'était pas pour un contrôle. Je l'ai vu relever ma plaque d'immatriculation et j'ai fini par partir car il restait où il était.

Après avoir lu qu'il s'agissait d'une infraction sérieuse, ce que je ne savais pas, je me demande si cela pourra revenir jusqu'à moi en France et auquel cas comment justifier que c'était une incompréhension et que je me suis arrêté ensuite, signe de ma bonne foi. Est-ce mieux de dire que je n'étais pas au volant?

Merci pour votre aide.

Par NelsonG

Bonjour Momo,

En cas d'infraction routière en Espagne avec un véhicule français, vous risquez une amende. Votre permis ne peut pas être suspendu et vous ne pouvez pas perdre de points pour des infractions commises à l'étranger.

Le pire serait une grosse amende + une suspension de votre permis sur le territoire espagnol.

La procédure peut prendre un peu de temps. Avez-vous reçu un courrier des autorités espagnoles ?

Bonne journée,

M. Nelson Guil

Juriste

[url=https://www.avostart.fr/]www.avostart.fr[/url]

Par Suisse1291

Les pays étrangers, y compris l'Espagne, n'ont aucun pouvoir pour suspendre un permis français. La seule sanction qui peut être décidée, outre l'amende bien entendu, c'est l'interdiction de conduire tout véhicule nécessitant le permis, sur les routes espagnoles durant un temps déterminé, c'est tout or, cette interdiction de conduire pas le permis.